

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :**

**Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville.**  
26, Avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX  
Contact : Madame le Directeur Général

### **2 - PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :**

La présente consultation est une relance après déclaration sans suite de la première procédure pour un motif d'intérêt général d'ordre économique, à savoir une insuffisance de concurrence.

La présente consultation, passée en procédure formalisée, est soumise aux dispositions du code de la commande publique.

### **3 - OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION :**

La présente consultation concerne un **accord-cadre à bons de commande** pour des prestations de mises en sécurité des installations électriques des logements en relocation du patrimoine de l'OPH Portes de France Thionville.

**L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum.**

Lieux d'exécution du marché :

Se référer à la liste du patrimoine de l'OPH PFT annexée au présent règlement de consultation.

### **4 – VISITE OBLIGATOIRE DU SITE**

Sans objet.

### **5 – NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS**

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

L'objet du marché ne permet pas l'allotissement car la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence.

**L'accord-cadre est mono attributaire.**

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

### **6 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT :**

Fonds propres.

### **7 – CHOIX ET CLASSEMENT DES CANDIDATURES :**

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues aux articles l'article R 2152-6 et R 2152-7 du code de la commande publique et selon les modalités définies dans le règlement de consultation.

## **8 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :**

- Délai d'exécution :  
L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 ans à compter de la date de notification.  
  
L'accord cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.  
  
La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins trois mois avant la fin de la durée de validité de l'accord cadre.
- Variantes imposées : le cahier des clauses techniques particulières ne comporte pas de variantes imposées par l'acheteur.
- Variantes libres (à l'initiative du candidat) : **interdites** conformément aux cahier des clauses techniques particulière et règlement de consultation.
- Négociation : **interdite** conformément au règlement de consultation

## **9 - RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS :**

Pour tout renseignement, le candidat contactera :

O.P.H. Portes de France Thionville  
Service Maîtrise d'Ouvrage  
26, avenue Albert 1<sup>er</sup> - BP 60116  
57103 THIONVILLE CEDEX  
Tél. : 03.82.82.05.10  
Fax : 03.82.82.05.18

Le retrait des dossiers est à effectuer sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

## **10 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

**Le vendredi 11 octobre 2019, 16 heures délai de rigueur.**

**Les candidats devront obligatoirement transmettre leur offre par voie de dématérialisation** selon les modalités fixées à l'article 11 du présent avis d'appel public à la concurrence.

**Les candidats ne pourront pas déposer leur offre sous format papier. En conséquence, tout pli déposé sous format papier sera déclaré non ouvert et renvoyé à son expéditeur.**

**Le pli électronique** contiendra l'ensemble des pièces justificatives énumérées au règlement de consultation.

En complément de l'offre dématérialisée, les candidats peuvent éventuellement transmettre une copie de sauvegarde sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

Madame la Présidente de la Commission d'Appel d'offres de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville, 26 avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX.

Sur l'enveloppe, inscrire la mention « **Candidature pour l'accord-cadre à bons de commande pour des prestations de mises en sécurité des installations électriques des logements en relocation du patrimoine de l'OPH Portes de France Thionville, ne pas ouvrir** » et le **tampon de l'entreprise.**

Le pli de sauvegarde qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous une enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son expéditeur.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour une période de 150 jours à chaque mise en compétition.

Nota : L'Office se réserve la faculté de ne pas donner suite à l'appel d'offres, si les candidatures remises ne sont pas satisfaisantes.

### **11 – DEMATERIALISATION :**

La remise d'offres par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plate-forme de dématérialisation des marchés publics ci-après et selon les règles d'utilisation de celle-ci.

L'accès à la plate-forme de dématérialisation se fait à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les candidatures déposées sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) devront impérativement être déposées complètes avant les date et heure limites précitées. Tout dossier en cours de dépôt aux date et heure limites sera déclaré non ouvert.

### **12 - JUSTIFICATIFS A PRODUIRE :**

Conformément à ceux fixés dans le règlement de consultation.

### **13 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Les critères ci-après définis, notés (de 0 à 100) par ordre d'importance décroissant, sont pris en compte pour le choix et le classement des offres :

Prix des prestations	30 %
Valeur technique (mémoire technique)	70 %

Pondération du critère valeur technique (mémoire technique) :

Présentation des moyens mis à disposition	25 %
Note méthodologique	30 %
Respect des délais d'intervention et d'exécution	30 %
Service après-vente et garanties	15 %

### **14 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix – BP51038  
67 000 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03.88.21.23.23 / Télécopie : 03.88.36.44.66  
Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Les voies et délais de recours sont mentionnés dans le code de justice administrative.

### **15 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE:**

**Le vendredi 6 septembre 2019.**